

SALON DES COLLECTIVITÉS 2026

La première édition après les élections municipales de mars 2026



Jeudi 29 octobre 2026 - VALENCE



Palais des congrès et des expositions Jacques Chirac

Nos formules de stands

FORMULE	SURFACE	TARIF
Stand « Simply »	6m ²	1.730 euros HT
Stand « Optimum »	9m ²	2.430 euros HT
Stand « Maximum »	12m ²	3.290 euros HT
Taille supérieure – Nous contacter		
Espace intérieur pour exposition de matériel	9m ²	800 euros HT
Espace intérieur pour exposition véhicule	15m ²	1.200 euros HT

Chaque stand comporte : 1 banque d'accueil, 2 tabourets hauts, 1 mange-debout, 1 poubelle, 1 sac pour les déchets triés

Pour du matériel supplémentaire (frigo, réserve stockage...), merci de contacter directement notre prestataire PG EVENTS - Emmanuel EVEZARD- Tél. : 06 26 04 91 31 - emmanuel@pg-events.fr

Visibilité dans la brochure du salon

- ¼ page A4 180 euros
- 1/2 page A4 350 euros
- Page intérieure 600 euros
- 4ème de couverture 800 euros
- Message publicitaire sur écran géant dans l'enceinte du salon 150€

Tous les exposants sont présentés dans la brochure distribuée sur le salon et disponible en ligne toute l'année sur notre site web.

Pour vous inscrire :

1- Rendez-vous sur notre site web pour compléter le formulaire en ligne www.mairesdeladrome.fr

Rubrique « congrès et salon des collectivités »

2- Effectuez votre règlement de 500 euros pour réservation

(chèque à l'ordre de SPORTPUB ou virement - RIB joint)

Une facture vous sera établie à réception

Paiement par chèque

à envoyer à

SPORT ET PUB
62 rue Serges Bonnet
26000 VALENCE

OU

Paiement par virement bancaire

RIB

SARL SPORT ET PUB COM
Mr FERRAZZI

BIC : CCBPFRPPGRE

IBAN : FR76 1680 7001 1231 1956 8721 919

➔ Attention les inscriptions ne peuvent être annulées après le 30 septembre
l'acompte sera conservé après cette date

*L'acompte sera remboursé en cas d'annulation de la
manifestation par l'organisateur*

Pour plus d'informations :

Maison des Communes - 260 rue du Toueur -
Ile Girodet 26500 BOURG-LES-VALENCE
Tél : 04 75 83 05 51 – congres@mairesdeladrome.fr